



Piscine de Melun
Quai du Maréchal Joffre – 77000 Melun
Association déclarée à la Préfecture de Melun
Insertion au Journal Officiel du 12 août 2005

Melun, le 28 février 2020

Convocation à l'Assemblée Générale Mixte

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) de notre association qui se tiendra le **vendredi 20 mars 2020 à 19h30** à la Salle du Complexe Sportif Jacques Marinelli, rue Doré, 77000 Melun, voir plan d'accès ci-dessous :



L'ordre du jour sera le suivant :

Assemblée Générale Extraordinaire

- Proposition de réactualisation des statuts :

Les statuts actuels ainsi que les statuts modifiés sont consultables et téléchargeables sur le site du club (www.melunnatation.fr), il n'y aura pas de version papier distribuée le jour de l'AGE.

Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation du Rapport Moral du Président
- Approbation du Rapport du Trésorier sur la situation financière de l'association et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2019
- Approbation du Budget Prévisionnel 2019-2020
- Point sur l'année en cours et les perspectives sportives
- Présentation de la compétition Nationale N2, hébergée à Melun
- Renouvellement du Comité Directeur : présentation des candidats, élection des membres
- Questions diverses

Renouvellement du Comité Directeur :

Selon les statuts de notre association, le Comité Directeur doit être renouvelé en totalité tous les 4 ans.

Les membres sortant sont rééligibles et de nouveaux candidats peuvent se présenter.

Si vous souhaitez vous présenter, n'hésitez pas à faire part de votre candidature auprès de Judith Communaudat, Secrétaire du Club, par mail à : judith.communaudat20@gmail.com, au plus tard le 13 mars 2020.

Pouvoirs :

Si vous ne pouvez assister personnellement à cette Assemblée, vous pourrez vous y faire représenter par un autre membre de l'association. A cet effet vous trouverez ci-joint un pouvoir. Celui-ci, dûment complété et signé, sera remis à votre mandataire qui nous le donnera à son arrivée le jour de la réunion et émargera la liste de présence en votre nom. Attention, chaque membre de l'association ne peut être titulaire que de 5 pouvoirs au maximum.

A l'issue de l'Assemblée, nous vous invitons à rester avec nous pour le verre de l'amitié.

Vous remerciant pour votre confiance et votre fidélité, nous vous donnons rendez-vous le 20 mars prochain.

Sportivement,

Le Comité Directeur

Pouvoir à compléter et signer et à remettre à votre mandataire qui nous le donnera à son arrivée le jour de la réunion. Attention, selon nos statuts chaque membre de l'association ne peut être titulaire que de 5 pouvoirs au maximum.

Pour les familles : merci de compléter un pouvoir par adhérent.

POUVOIR

Je soussigné(e) : _____

Demeurant à : _____

Membre de l'association du CNMVS

Donne par les présentes pouvoir à : _____

Aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale Mixte qui se réunira le vendredi 20 mars 2020 à la Salle du Complexe Sportif Jacques Marinelli, rue Doré, 77000 Melun,

D'assister à cette réunion en mon nom, prendre part aux délibérations, émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour, et généralement faire le nécessaire.

Fait à : _____ le _____

Signature :